

## Revendications de l'UNES

### « Appel à l'aide des étudiant·e·s dans le cadre du Covid-19 »

---

*Élaboré par le Comité exécutif de l'UNES, en collaboration avec les sections, rédigé et soumis au vote du Conseil des sections du 31.03.2021. Adopté lors du Conseil des sections du 31.03.2021. Avec le soutien des organisations étudiantes : EESpace Libre Association des étudiant·e·s de la HETSL, Alias – Studierende der ZHAW, asepa association suisse des étudiant·e·s pharmacie et de l'AGEF Association Générale des Étudiant·e·s de l'Université de Fribourg.*

## Introduction

Depuis le début de la pandémie, l'Union des étudiant·e·s de Suisse (UNES) suit les développements liés au Corona dans les hautes écoles suisses et est en contact étroit avec ses sections membres locales à cet égard. En tant que voix nationale des étudiant·e·s, l'UNES considère qu'il est important de vous communiquer les préoccupations, les inquiétudes et les besoins des étudiant·e·s. Depuis des mois, de nombreux·es étudiant·e·s sont confronté·e·s à des soucis financiers et la santé mentale de nombreux·es étudiant·e·s a atteint ses limites. Par conséquent, nos préoccupations sont grandissantes concernant les abandons d'études liés au Corona. Nous devons désormais toutes et tous donner des perspectives aux étudiant·e·s et éviter à tout prix qu'ils·elles abandonnent leurs études à cause de cette crise. Après tout, les étudiant·e·s d'aujourd'hui sont les travailleur·euse·s hautement qualifiés de demain, qui devront amortir les conséquences de la pandémie à long terme.

Par cet appel à l'aide, nous - l'UNES et les quelque 260 000 étudiant·e·s que nous représentons - demandons donc entre autres au Conseil fédéral, à la CDIP et aux hautes écoles : de prendre des mesures qui permettront de soutenir les étudiant·e·s et de leur offrir des perspectives d'avenir.

## Les revendications de l'UNES

### Retour à l'enseignement hybride

La sécurité de la planification étant essentielle pour de nombreux étudiant·e·s, l'UNES demande que l'on ne procède plus à des changements soudains de l'enseignement en présentiel à l'enseignement en ligne ou vice versa, mais que l'on s'appuie sur des solutions hybrides à long terme. De cette manière, il est possible de prendre en compte à la fois l'élément social des études et la situation épidémiologiquement instable.

Sur la base de l'enseignement hybride, l'UNES appelle à un retour à l'enseignement présentiel dès que possible. En plus des difficultés d'apprentissage et de concentration existantes dues à l'enseignement numérique, depuis le début de la pandémie, la discussion interactive de ce qui a été appris et l'échange avec les autres étudiant·e·s ont clairement été négligés.

Les étudiant·e·s ont suivi les restrictions de manière exemplaire, mais ils demandent maintenant que leur situation et le désir existant de retourner dans les hautes écoles soient pris en compte dans toutes les démarches d'ouverture.

- Sécurité de planification grâce à l'enseignement hybride
- Revenir à l'enseignement hybride le plus rapidement possible
- Prise en compte de la situation des étudiant·e·s dans toutes les étapes d'ouverture ultérieures

### **Soutien financier aux étudiant·e·s**

Environ deux tiers des étudiant·e·s travaillent parallèlement à leurs études, principalement dans les secteurs les plus touchés par les restrictions (hôtellerie, culture et tourisme)<sup>1</sup>. On peut donc supposer que de nombreux étudiant·e·s ont perdu une source de revenus essentielle<sup>2</sup>. Ce facteur a donc des effets secondaires directs sur le bon déroulement des études. Les difficultés financières ne font pas seulement obstacle à la réussite des études, mais peuvent même conduire les étudiant·e·s à abandonner leurs cursus. Pour ces raisons, l'UNES demande la création d'un fonds national d'aide d'urgence. Celui-ci devrait apporter un soutien sous la forme de bourses d'études d'un montant maximal de 5'000 CHF sans obligation de remboursement. En outre, nous demandons que les fonds d'urgence déjà mis en place par les cantons et les hautes écoles soient maintenus jusqu'à l'été 2022 au moins.

En outre, étant donné que de nombreux étudiant·e·s ont perdu leur emploi au cours de la pandémie et que, selon les prévisions, ces emplois ne se recréeront que lentement, l'UNES estime qu'il est important de garantir la sécurité financière des étudiant·e·s à long terme<sup>3</sup>.

- Création d'un fonds d'urgence national avec un soutien de max. 5'000 CHF / étudiant·e sous forme d'une bourse d'études
- Prolonger les fonds d'aide d'urgence des cantons et des hautes écoles jusqu'à l'été 2022 au moins

### **Accès aux bibliothèques et aux lieux de travail**

Les bibliothèques offrent aux étudiant·e·s la possibilité d'accéder facilement aux informations scientifiques dont ils·elles ont besoin pour leurs études et surtout pour leurs travaux écrits. Bien qu'il soit parfois possible de commander ces médias à domicile, cette possibilité n'existe pas toujours et implique généralement des coûts relativement élevés. L'UNES appelle donc les hautes écoles à maintenir les bibliothèques ouvertes, même en cas de nouveau confinement partiel, afin que les objectifs fixés par les cursus d'études puissent être atteints.

---

<sup>1</sup> [Situation sociale et économique des étudiants | Office fédéral de la statistique \(admin.ch\)](#)

<sup>2</sup> [Weniger Nebenjobs - Shutdown bringt Studierende in Finanznot - News - SRF](#)

<sup>3</sup> [Prévisions conjoncturelles \(admin.ch\)](#)

En raison de leur situation de logement, de nombreuses personnes n'ont pas la possibilité de se rendre dans un endroit calme où elles peuvent poursuivre leurs études en toute tranquillité. La situation est particulièrement difficile pour les étudiant·e·s réfugié·e·s qui vivent encore dans des centres d'asile. Afin de donner à toutes et tous les étudiant·e·s la possibilité de disposer d'un endroit calme où ils·elles peuvent rédiger leurs travaux ou suivre leurs cours, il est impératif que des lieux de travail soient disponibles pour ces dernier·ère·s - dans le respect des mesures sanitaires - même en cas de nouvelles fermetures des hautes écoles. En outre, les petites salles destinées aux groupes de 5 personnes maximum devraient être ouvertes afin que les étudiant·e·s puissent travailler ensemble sur des projets. De plus, l'UNES demande que les heures d'ouverture normales des salles de travail soient conservées et que les lieux de travail ne soient pas fermés prématurément.

- Maintenir les bibliothèques et les lieux de travail ouverts (dans le respect des mesures sanitaires)
- Création de places de travail suffisantes pour tous les étudiant·e·s ainsi que de salles de groupe (5 personnes)
- Horaires d'ouverture normaux pour les places de travail

### **Conditions claires pour les examens**

Les conditions d'examen ont représenté un autre défi majeur pour les étudiant·e·s l'année dernière. La pandémie a non seulement rendu la préparation des examens plus difficile, mais également la capacité à être performant lors de ces derniers, car la situation n'était pas habituelle et a donc entraîné un stress accru. A cela s'ajoute l'accusation généralement injustifiée et blessante des médias, selon laquelle les étudiant·e·s profitaient de cette situation exceptionnelle pour tricher<sup>4</sup>.

Pour éviter que cela ne se reproduise lors des prochaines périodes d'examens, l'UNES exige que les modalités des examens soient annoncées clairement et tôt et ne changent pas pendant le semestre. C'est la seule façon de garantir une préparation adéquate et équitable pour les examens.

Étant donné que les examens numériques constituent toujours un défi majeur pour de nombreux·x·ses étudiant·e·s et que des doutes subsistent quant à la protection des données en raison de la surveillance des examens, l'UNES demande que tout soit mis en œuvre pour pouvoir à nouveau réaliser les futurs examens sur place en respectant des concepts de protection clairs qui protègent également les personnes à risques. Si les personnes à risques ne peuvent être protégées, des solutions spéciales doivent être trouvées pour ces personnes. La responsabilité de s'assurer que les mesures de protection sont respectées sur place doit incomber aux examinateur·trice·s et non aux étudiant·e·s.

Une autre préoccupation importante pour les étudiant·e·s est que les examens manqués en raison de la pandémie doivent pouvoir être rattrapés dès que possible. Sinon, les étudiant·e·s qui ne se présentent pas aux examens pour des raisons de pandémie - comme la quarantaine

---

<sup>4</sup> [Prüfungskodex der Uni – Universität ruft dazu auf, schummelnde Mitstudenten zu verpfeifen | Tages-Anzeiger](#)

ou la maladie - seront désavantagés de manière disproportionnée, ce qui ne devrait pas être le cas et augmentera la pression pour se présenter à la première date.

- Communication des modalités d'examen à l'avance
- Retour aux examens en présentiel en tenant compte des mesures sanitaires
- Création de possibilités de rattrapage en temps utile pour les examens manqués en raison de la pandémie

### **Soutien en matière de santé mentale**

La santé mentale est un problème pour les étudiant·e·s depuis bien avant la pandémie. Le Covid-19 a porté une situation déjà instable à son paroxysme. Les enquêtes menées par diverses hautes écoles dressent un tableau inquiétant : durant la crise sanitaire, le nombre d'étudiant·e·s souffrant de problèmes de santé mentale a augmenté de façon exponentielle<sup>5</sup>. Nous craignons qu'en raison des mesures Covid-19 actuelles et des problèmes qu'elles entraînent pour les étudiant·e·s, certain·e·s soient contraint·e·s de faire une pause, voire d'abandonner leurs études. Nous demandons donc aux hautes écoles de reconnaître le problème en tant que tel et de montrer aux personnes concernées des perspectives d'avenir.

L'accès aux services de conseil et d'aide directe doit être gratuit et rendu aussi facile que possible. Les ressources disponibles pour faire face aux goulets d'étranglement et aux surcharges doivent être adaptées à situation, et la coopération entre les différentes agences doit être encouragée. Les étudiant·e·s souffrent de la réclusion et de l'isolement social qu'entraînent les mesures contre le Covid-19. Les hautes écoles devraient contrecarrer ce phénomène en proposant un large éventail d'événements en ligne permettant des échanges sociaux, en particulier pour les étudiant·e·s de première année. L'intégration dans la vie quotidienne des hautes écoles et l'échange entre les étudiant·e·s et les professeur·e·s doivent être activement encouragés.

Les sports proposés dans les hautes écoles constituent un équilibre important dans la vie quotidienne stressante des étudiant·e·s et permettent d'établir des contacts sociaux entre eux·elles. À l'heure actuelle, cette offre est presque totalement absente. Nous exigeons des hautes écoles qu'elles proposent une large offre en ligne et qu'elles rendent à nouveau possibles les activités sportives en plein air pour les étudiant·e·s, en tenant compte des dernières mesures dictées par le Conseil Fédéral.

- Mettre en évidence les possibilités d'aide pour les étudiant·e·s ayant des problèmes de santé mentale
- Accès à des services de conseil à bas seuil pour les étudiant·e·s
- Offres en ligne pour l'interaction sociale (surtout pour les nouveaux·elles étudiant·e·s)
- Ouverture d'installations sportives (alternatives en ligne ou en plein air)

---

<sup>5</sup> [Studie zur Gesundheit von Studierenden in Zeiten der Corona-Pandemie | ZHAW Gesundheit](#)

## **Prolongation des bourses d'études, durée maximale des études et délais généraux**

Fermeture des archives, restriction de l'accès aux bibliothèques et aux laboratoires, limitation des contacts, annulation de colloques ou réduction de l'encadrement : de nombreuses mesures ont rendu les études radicalement plus difficiles.

La pandémie en cours représente un énorme défi, en particulier pour les étudiant·e·s qui dépendent de bourses d'études, car ils·elles ont généralement planifié·e leurs études longtemps à l'avance et doivent suivre ces plans à la lettre. Pour les cas où la planification ne peut être respectée cette année pour cause sanitaire, l'UNES demande que la base légale soit interprétée de manière non-rigoureuse afin que les bourses puissent être prolongées sans complications.

Cependant, la situation ne s'est pas seulement aggravée pour les boursier·ère·s en raison de la pandémie, mais dans de nombreux autres cas, la pandémie et ses conséquences ont également conduit les étudiant·e·s à devoir prolonger leurs études. L'UNES demande à faire preuve de compréhension et à prolonger les études sans augmenter les frais d'études ou prendre d'autres mesures dans le cas où les étudiant·e·s dépasseraient la durée maximale de leurs études. Pour les réfugié·e·s dans les projets d'enseignement supérieur, ces semestres exceptionnels ne doivent pas compter comme des semestres d'essai et doivent être répétables dans tous les cas.

Les restrictions actuelles ont également rendu beaucoup plus difficile la rédaction de travaux de séminaire, de mémoires de licence, de maîtrise ou de thèses de doctorat. Ainsi, il est parfois très difficile pour les étudiant·e·s de réaliser les travaux requis dans les délais impartis, surtout lorsqu'il s'agit de thèses finales. L'UNES demande donc que les étudiant·e·s concerné·e·s bénéficient d'une prolongation du délai de rendu de leurs travaux.

- Extension de la durée maximale des bourses d'études
- Renonciation à la prise en compte des deux derniers semestres comme semestres d'essai pour les réfugié·e·s dans les projets universitaires
- Prolongation des périodes maximales d'études
- Prolongation des délais pour les travaux de séminaire, les mémoires de licence, de maîtrise et de doctorat

## **Conclusion**

Étant donné que la pandémie touche les étudiant·e·s indépendamment de leur lieu de résidence, il est très important que les différences cantonales restent aussi faibles que possible. C'est pourquoi l'UNES demande que des solutions et des aides soient proposées au niveau national. Ceci permet un soutien uniforme aux étudiant·e·s, indépendamment des conditions cantonales. Afin de pouvoir également percevoir la crise comme une opportunité, il est important qu'une évaluation coordonnée de l'enseignement en ligne ait lieu et que les ressources nécessaires soient mises à disposition pour affiner ces possibilités nouvellement acquises et les intégrer dans le quotidien universitaire.

Les étudiant·e·s ont été massivement touchés par les mesures prises depuis le début de la pandémie et ont toujours soutenu les restrictions qui leur ont été imposées, contribuant ainsi largement à surmonter la crise. Par conséquent, l'UNES demande qu'ils et elles soient inclus·e dans les débats liés à la manière de procéder au déconfinement et que leurs préoccupations soient prises au sérieux à tous les niveaux.